



LE CACARDEUR

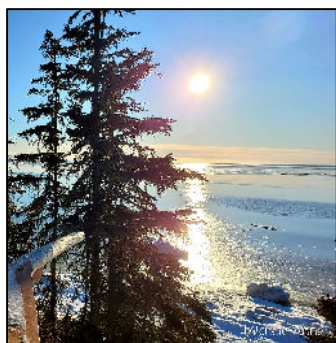
Bulletin municipal
Édition mars 2022



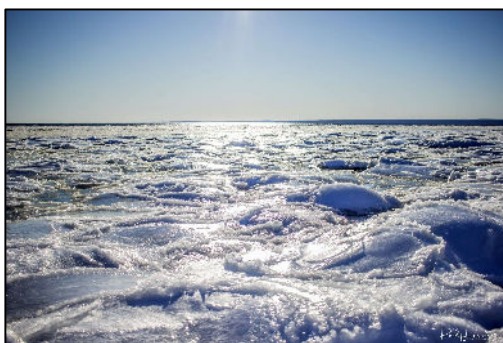
Crédit photo : Lise Thibeault



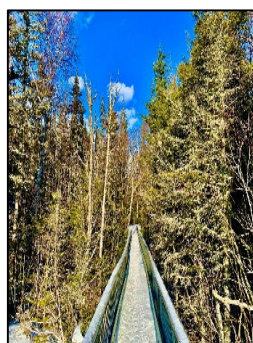
Crédit photo : Roger Langlais



Crédit photo :
Michèle-Anne Gagné



Crédit photo : Rudy Landry



Crédit photo :
Stéphanie D'Amours



Crédit photo :
Claudie Gagnon

TABLE DES MATIÈRES

MOT DU MAIRE.....	3
PROCHAINES RÉUNIONS DU CONSEIL	6
PHOTOS RECHERCHÉES.....	7
AVEZ-VOUS UN TERRAIN À VENDRE ?	7
OFFRE D'EMPLOI.....	8
SERVICE DES LOISIRS	9
POLITIQUE FAMILIALE / M.A.D.A	11
STATIONNEMENT – ROND-POINT	15
SERVICE D'URBANISME	16
PROGRAMME RÉNO-RÉGION	17
TRAVAUX PUBLICS	18
PETIT RAPPEL	19
COMMANDITE GLISSADE	20
JEUX - DIVERTISSEMENT	21
ANNONCES.....	23
CHANGEMENT D'HEURE	24
CAPSULES : PRÉVENTION INCENDIE	24
CAPSULE SANTÉ	26
CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX.....	26
DÉFI SANTÉ	27
MATIÈRES RÉSIDUELLES CALENDRIER 2022.....	28
RÉPONSE : JEUX – DIVERTISSEMENT	29
BINGO	30
TABLE DES MARÉES.....	31
COORDONNÉES – NUMÉROS DE TÉLÉPHONE À RETENIR	32
HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL.....	32
DATE DE TOMBÉE PROCHAINE PUBLICATION DU CACARDEUR.....	32



Noter que vous pouvez également lire votre Cacardeur, en couleur, sur le site Internet de la municipalité à l'adresse suivante : www.pointe-aux-outardes.ca



LE CONSEIL MUNICIPAL VOUS INFORME !

MOT DU MAIRE



Chers Outardéennes, Outardéens

L'hiver poursuit son cours et le mois de mars qui s'annonce, nous offre l'occasion de profiter davantage des activités et des sports extérieurs en famille avec des températures clémentes. Des merveilleuses images (Motoneigiste, ski, glisse, TIPI, CARPO, pêche sur glace, paysage, patinage et hockey libre) ont été prises par Sébastien St-Jean photographe professionnel qui saura mettre en valeur une autre facette de notre magnifique municipalité qui est davantage connue pour ses activités estivales. Une vidéo et un album promotionnels des attraits de notre municipalité sur 4 saisons seront par la suite réalisés pour attirer de nouveaux citoyens et la clientèle touristique.

Comme les mesures s'assouplissent et que la vie revient tranquillement à la normale, je vous invite toutes et tous à participer en grand nombre aux activités intergénérationnelles « Plaisirs d'hiver » gratuites qui auront lieu du 28 février au 5 mars lors de la semaine de relâche. (Voir le calendrier des activités plus loin)

Coupe de bois

Plusieurs personnes s'informent sur le bois empilé sur les terres de SEMBEC (Anciennement Semences Elite). Les propriétaires SEMBEC ont obtenu un permis de coupe forestière qui leur permet la coupe de bois pour la revente. La municipalité doit par le fait même autoriser cette coupe et nous avons pris soin de demander le respect des milieux humides ... etc. Voir avec Maxime pour plus de précision. Comme il n'est pas permis de traverser le pont couvert avec plus de 10 tonnes, les camions circulent par un chemin interne aux terres de SEMBEC pour se rendre au chemin Principal.

Je profite également de l'occasion pour féliciter et remercier les Tremblay, Bouchard, St-Laurent-Garon, co-propriétaires du Marché des Dunes (anciennement Le Fanatik) de donner une seconde vie à cet établissement tellement important pour les citoyens et touristes de notre municipalité. Les

gâteries, les choses essentielles et surtout le bon service des gens de chez-nous qu'on y retrouve nous donnent le goût d'y retourner.

Surveillez le site WEB et notre page Facebook, nous devrions annoncer prochainement la reprise des assemblées publiques en présentiel et l'accès normal aux bureaux municipaux.

Réunions et décisions

Le conseil a siégé en séance ordinaire le 14 février 2022 en visioconférence en raison des règles sanitaires imposées. Également la Société de développement a siégé le 8 février 2022.

Les principaux points de décisions ont été les suivants :

Le conseil a adopté de nouveau le Code d'éthique et de déontologie des élus·es pour donner suite aux élections du 7 novembre 2021, ainsi que le dépôt de celui des employés qui sera adopté prochainement tel que le demande la loi.

Également, La Municipalité de Pointe-aux-Outardes autorise la société Manicouagan Sea Minerals (Argile eau mer) à rendre public le mémoire qu'elle a déposé ainsi que les réponses de la société. Vous pouvez prendre connaissance du mémoire et de la demande de certificat d'autorisation visant l'extraction de l'argile sur le site WEB de AEM en cliquant sur le lien sur la page d'accueil <https://www.manicouaganseaminerals.com/>

Mme Marie Mercier, conseillère, a été nommée représentante de la bibliothèque de Pointe-aux-Outardes affiliée au CRSPB de la Côte-Nord.

Un budget de 800 \$ a été autorisé pour les dépenses de la semaine d'activités qui aura lieu du 28 février au 5 mars 2022 dans le cadre de « Plaisirs d'hiver ».

Nous avons également répondu à une question du citoyen M. Pierre Ross qui assistait à l'assemblée par visioconférence sur le suivi du démantèlement des écluses sur le « Gros Ruisseau » à l'Est de la rue Labrie. Les démarches suivent leur cours auprès de Premier Tech le locataire du secteur et les différentes instances.

Plan de faisabilité de mise en valeur du patrimoine et de la culture

La Société de développement a déposé une demande d'aide financière auprès du Programme Fond régions et ruralité. Le projet consiste à obtenir une étude de pré-faisabilité pour la mise en valeur du patrimoine touristique et culturel de Pointe-aux-Outardes, par l'aménagement de l'église de Les Buissons en centre d'interprétation (musée) et en salle de diffusion théâtrale. Le projet est également complémentaire et inclut l'étude pour la réfection et l'aménagement du vieux cimetière à l'entrée du Parc Nature. Un projet de 25,000\$ dont 5000\$ absorbé par la Société de développement et 20,000\$ par le Fonds régions et ruralité.

Bon mois de mars à toutes et tous et bien que les mesures soient moins contraignantes, continuons d'être prudents(es) pour sortir de cette pandémie en 2022.



**Julien Normand,
Maire de notre magnifique Municipalité de Pointe-aux-Outardes**



Le printemps est bientôt à nos portes !

Dimanche, le 20 mars 2022

TAXES MUNICIPALES

PRENEZ NOTE QUE LES COMPTES DE TAXES MUNICIPALES, POUR L'ANNÉE 2022, ONT ÉTÉ EXPÉDIÉS LE 18 FÉVRIER DERNIER.

Le 1^{er} versement est dû pour le 20 mars prochain.

Si vous faites affaire avec une institution financière, n'oubliez pas de lui faire parvenir une copie de votre compte de taxes afin qu'elle puisse effectuer le paiement de vos taxes. Vous avez aussi la possibilité de payer vos taxes municipales directement à la municipalité :

Par chèque ou en argent comptant.

PRENDRE NOTE QUE LORSQUE VOUS INDIQUEZ LE NUMÉRO DE COMPTE SUR VOTRE CHÈQUE, LE NUMÉRO À INSCRIRE EST VOTRE MATRICULE. VOUS POUVEZ AUSSI JOINDRE VOTRE COUPON.

Noter que la municipalité
NE DISPOSE PAS de terminal pour le
paiement Interac



PROCHAINES RÉUNIONS DU CONSEIL

Prochaine réunion du conseil :
Lundi, le 14 mars 2022 à 19h30



La réunion se fera à huis clos par visioconférence.

Si vous désirez participer à la rencontre « Zoom », veuillez contacter la municipalité avant 16 h, le 14 mars 2022.



Vous avez des questions pour le
conseil municipal ?

Vous pouvez les faire parvenir à
l'adresse suivante :

danah.h@pointe-aux-outardes.ca

PHOTOS RECHERCHÉES

Comme vous le savez, à tous les mois, la reliure du Cacardeur affiche de nouvelles photos de la municipalité de Pointe-aux-Outardes :

vos photographies.

Des photos qui représentent vos activités de plein air, des paysages, de la faune, la beauté de notre municipalité et sa grande diversité, etc.

De plus, prenez note que vos photos pourraient être utilisées dans une mosaïque à titre de couverture pour la page d'accueil du site web de la municipalité.



N'hésitez pas et envoyez vos clichés à l'adresse suivante :
municipalite@pointe-aux-outardes.ca

AVEZ-VOUS UN TERRAIN À VENDRE ?

AVEZ-VOUS UN TERRAIN À VENDRE
SUR LE TERRITOIRE DE
POINTE-AUX-OUTARDES ?

**TERRAIN
À VENDRE**

NOUS POUVONS FAIRE LA PROMOTION DE VOTRE TERRAIN EN
PLUS DE CEUX DE LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT.

POUR PLUS D'INFORMATIONS, CONTACTEZ LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT AU 418 567-2203

OFFRE D'EMPLOI



**Tu aimes le travail à l'extérieur et en plein air ?
Tu as des habiletés manuelles ?
Et l'agriculture t'intéresse... ?
Viens te joindre à notre équipe dynamique et sympathique
dans une organisation en pleine croissance.
On t'offre un accompagnement et une formation sur place.**

Le Consortium de recherche sur la pomme de terre du Québec (CRPTQ) soutient le développement de variétés de pommes de terre adaptées aux conditions climatiques du Québec. Il mène, entre autres, un programme d'amélioration génétique de la pomme de terre avec des outils de pointe (laboratoire en culture in vitro et génomique) depuis 1987.

Ouvrier/ère agricole (Poste saisonnier temp plein)

Description

Sous la supervision de l'agronome, votre travail consiste majoritairement à effectuer des travaux aux champs à l'extérieur, en entrepôt et en serres.

- Préparer les champs et la sélection des tubercules, la plantation, le suivi pendant la croissance et la récolte de pommes de terre
- Effectuer le nettoyage et la désinfection des bâtiments et des équipements selon les cahiers de charge du CRPTQ
- Entretenir le terrain (pelouse et élagage)
- Compiler les données de recherche
- Travailler en équipe et en collaboration avec les chercheurs du CRPTQ

Lieu de travail : Pointe-aux-Outardes

Horaires de travail : 37,5 heures/semaine, Avril-Novembre. Vendredi PM congé

Salaire : Entre 17,23 \$ et 19,29 \$/heure, selon expérience

BONUS : Certificat-cadeau versé à chaque ouvrier/ère terminant la saison 2022

Date d'entrée en fonction : 11 avril 2022

Les curriculums vitae, doivent être transmis au :
CRPTQ
358, Principal
Pointe-aux-Outardes (Québec) G0H 1M0

Pour information ou transmission du cv : stephanie.eervais@crpto.ca 514-358-9789 ou en personne au CRPTQ

Postulez maintenant. Date limite pour postuler : 15 mars 2022

Le CRPTQ remercie toutes les candidats/es pour l'intérêt porté au poste. Seules les personnes dont la candidature sera retenue seront contactées.

SERVICE DES LOISIRS

Mars, mois d'hiver doux et clément qui nous amène tranquillement vers le printemps !!

Reprise des activités : Avec le déconfinement, certaines activités ont déjà recommencé (soccer pour les jeunes, bibliothèque, la troupe Art Scène et le badminton). Nous espérons pouvoir offrir de nouvelles activités ce printemps.



Patinoire : Nous ne savons pas encore combien de temps nous allons pouvoir maintenir la glace praticable avec un niveau de qualité. Nous vous invitons à suivre la situation sur la page Facebook de la municipalité pour les horaires. Nous comptons sur votre collaboration avec le personnel en place qui est là pour assurer la sécurité de tous et faire appliquer la réglementation en vigueur.

Sentier des Skieurs de la savane : Le sentier est à son plus beau grâce aux dernières tempêtes et à nos bénévoles qui ont pu entretenir l'accès au sentier pour permettre la pratique du ski de fond, de la raquette et du Fatbike. Nous vous rappelons que le sentier se veut un sentier multi usage pour la pratique du ski de fond, de la raquette et du Fatbike. Nous comptons sur votre collaboration afin de partager le sentier municipal à ces fins et de respecter la signalisation sur place. L'entretien des pistes se fait par un comité de bénévoles autorisé par la municipalité. Sans leur contribution, ce service ne serait pas le même. Nous les remercions pour leur implication.

Glissade : Nous espérons garder la glissade sécuritaire et fonctionnelle le plus longtemps possible d'ici avril. Nous vous demandons de continuer à suivre les consignes de sécurité et de ne pas créer d'autres tracés de glisse.

Défi château de neige : Dernière chance !!! C'est presque la fin pour participer à ce magnifique concours et d'en profiter pour aller jouer dehors puisque le Défi château de neige est de retour!!! **Loisir & Sport Côte-Nord** vous a préparé des prix de participation de fou!!!! Familles, services de gardes, organismes et école de Pointe-aux-Outardes, à vos châteaux. Vous avez **jusqu'au 14 mars** prochain pour vous inscrire. Plus de détails à <https://defichateaudeneige.ca/region/cote-nord>



Bibliothèque municipale : La bibliothèque est rouverte au public depuis février, soyez à l'affût de nos concours à venir !

Nous vous rappelons également que vous pouvez profiter des nombreux services en ligne disponibles sur le Portail du **Réseau Biblio Côte-Nord** : plus de 3000 titres de revues à consulter en ligne, prêt de livres numériques et de livres audio, Généalogie Québec et plus encore. Si vous n'avez pas encore votre NIP temporaire, vous pouvez en faire la demande directement sur le site web <https://www.reseaubibliocn.qc.ca/quoi-de-neuf/demander-un-nip-request-a-pin>

Culture Côte-Nord : Saviez-vous que la municipalité était membre chez Culture Côte-Nord ? Cela nous permet d'avoir une meilleure connaissance des dossiers et des enjeux culturels sur la Côte-Nord et de contribuer de façon concrète à la vie culturelle de votre communauté. Le tout est en lien direct avec notre politique de loisirs et de culture.



Le répertoire des membres de Culture Côte-Nord témoigne de la vitalité culturelle de notre région. Il rassemble les artistes, les artisanes et artisans, les travailleuses et travailleurs, et les organismes culturels, de même que les municipalités et les organismes socioéconomiques qui œuvrent à faire rayonner la culture nord-côtière partout sur le territoire.

POLITIQUE FAMILIALE / M.A.D.A



Soyez assurés que nous suivons attentivement les directives gouvernementales en lien avec le COVID-19 pour la possibilité du retour aux activités normales.

À propos de la politique : Nous en sommes à commencer les préparatifs pour l'ébauche du renouvellement de la politique familiale et MADA. Le comité poursuit donc les actions afin qu'elles soient réalisées, mais également réévaluera le plan d'action afin qu'il soit mis à jour en fonction des nouvelles réalités de nos familles et de nos aînés. Notre comité travaillera sur les actions à mettre en place et à réaliser pour les trois prochaines années. Les actions traiteront du transport et de la sécurité, des communications, de la santé et du soutien communautaire, de l'urbanisme, de la participation et du sentiment d'appartenance et des loisirs et de la culture. La politique familiale et MADA se veulent complémentaires et en collaboration avec la politique de loisirs et de culture.

Merci aux membres du comité en place : Marie Mercier, conseillère, Keven Tremblay, conseiller, Nathalie Ouellet, organisatrice communautaire au CISSSCN, Andréane Dion, maison des jeunes le SQUAT, Jocelyne Bouchard, FADOQ de PAO, Chantal de Verteuil, Cercle des fermières de PAO, Fabiola Vilema, citoyenne, Josée Tremblay, citoyenne et Samuel Plante, superviseur des loisirs et de la culture.

Une des actions de notre politique appréciée de nos familles est la Semaine de relâche – Plaisir d'hiver. Voici donc la programmation pour la semaine du 28 février au 6 mars prochain. Bien sûr les activités sont adaptées en fonction des mesures sanitaires en vigueur.

Nous espérons cependant que vous allez vous amuser et participer en famille aux activités proposées!

Bonne semaine de relâche tout le monde!





MARS 2022



ENSEMBLE À POINTE-AUX-OUTARDES

LUNDI 28	MARDI 1	MERCREDI 2	JEUDI 3	VENDREDI 4	SAMEDI 5
Espace famille 9h30 à 11h0 Défi sportif (Centre des loisirs ext.) 9h00 À 11h30	Jeux Gonflables (12 ans et moins) (Dunes) 9h00 À 12h00	Café-Chocolat chaud Causerie en pyjama 9h à 12h Centre des loisirs (Place limitées) Skis de fond accès libre 10h00 À 12h00	La Grande bataille 9h30 à 11h30	Défi château de neige 9h00 à 12h00	Centre fermé pour l'avant-midi
Soccer sur la patinoire 13h00 À 15h30	Jeux Gonflables (Dunes) 13h00 À 15h30 Bibliothèque municipale conte pour enfant 15h30 À 17h00	Ciné enfant Passport vaccinal 13 ans et plus 14h00 À 15h00	Jeux intergénérationnels avec la FADOQ 13h00 à 16h00 Passport vaccinal 13 ans et plus	Partie de sucre Centre des loisirs 13h30 À 16h00	Course aux jouets sur glace 3 ^e édition 13h00 À 16h00
Glissade 9h00 À 12h00 & 13h00 À 16h45 Patinage libre 13h00 À 15 h00 (A CHANGER) HOCKEY BOTTINE ? Hockey libre 15h00 À 16h45					
Soirée dans la grande salle – dès 19 h 00					
Soirée Cinéma Ados Passport vaccinal 13 ans et plus 19h à 21h	Patinage Disco	Soirée Téléguidée 18h à 20h	Bingo de la TVRP Centre des loisirs Places limitées Passport vaccinal 13 ans et plus	Soirée Cinéma Québécois Il était une fois les Boys 19h à 21h00 Passport vaccinal 13 ans et plus	Tennis, soccer et hockey sur table

TOUTES LES ACTIVITÉS SONT GRATUITES
SAUF LE SERVICE DE MINI CANTINE AU CENTRE (\$\$)

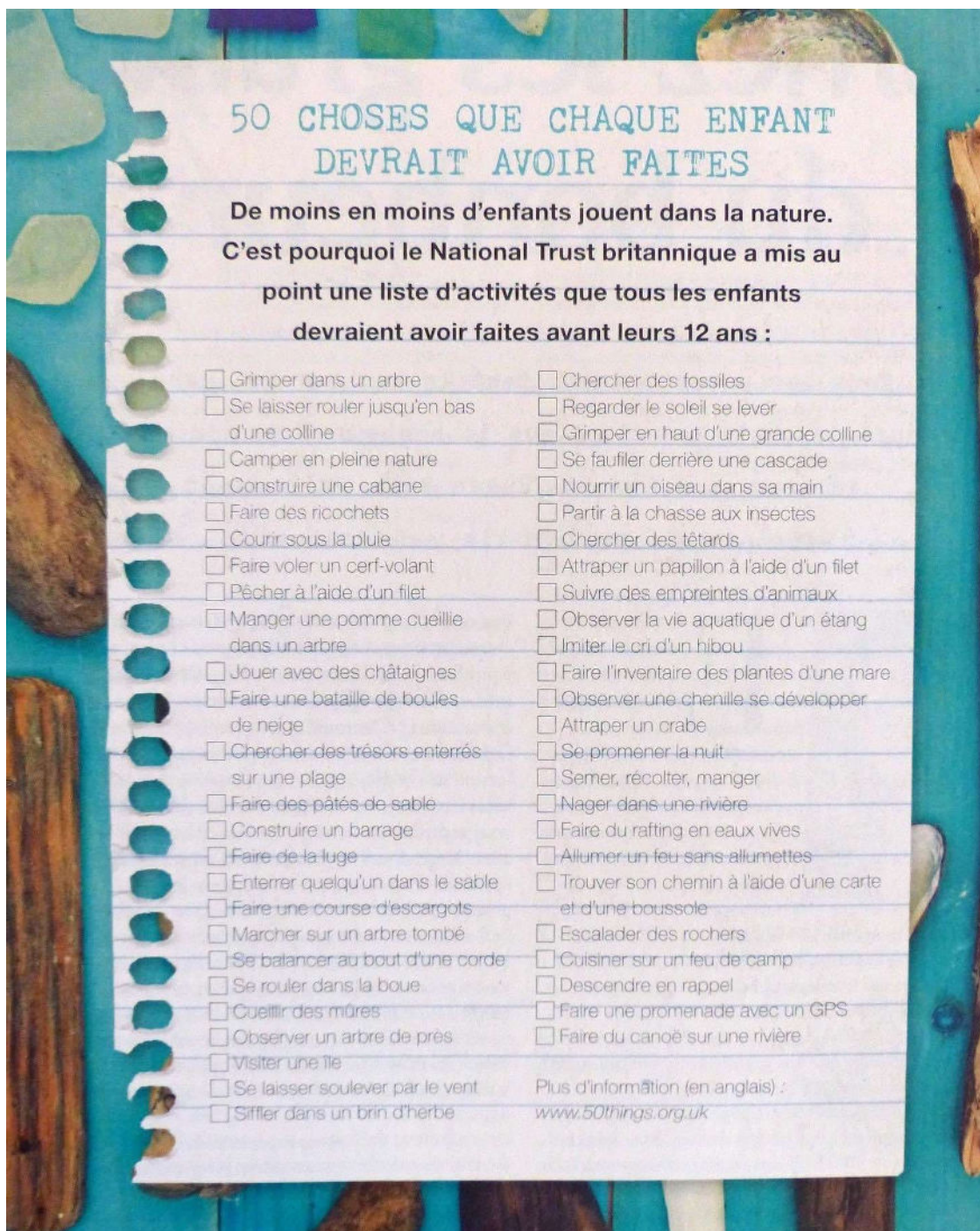
****Places limitées, inscriptions obligatoires avant le 27 février à loisirs@pointe-aux-outardes.ca**

**HORAIRE DE LA PATINOIRE & DU CENTRE DES LOISIRS
DU 28 FEVRIER AU 6 MARS
(TOUJOURS SELON LES HUMEURS DE DAME NATURE)**

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
Après-midi de 13h00 à 16h45						
Soccer sur la patinoire 13h à 15h	Patinage libre 13h à 15h	Patinage libre 13h à 15h	Patinage libre 13h à 15h	Patinage libre 13h à 15h	Course aux jouets 13h à 16h	Patinage libre 13h à 15h
Hockey libre 15h à 16h45	Hockey libre 15h à 16h45	Hockey libre 15h à 16h45	Hockey libre 15h à 16h45	Hockey libre 15h à 16h45		Hockey libre 15h à 16h45
FERMÉ ENTRE 17h et 18h						
Soirée de 18h00 à 25h00						
Patinage libre 18h à 19h45	Patinage libre 18h à 19h45	Patinage libre 18h à 19h45	Patinage libre 18h à 19h45	Patinage libre 18h à 19h45	Patinage libre 18h à 19h45	Patinage libre 18h à 19h45
Soirée de 19h45 à 21h45						
Hockey libre 19h45 à 21h45	Hockey libre 19h45 à 21h45	Hockey libre 19h45 à 21h45	Hockey libre 19h45 à 21h45	Hockey libre 19h45 à 21h45	Hockey libre 19h45 à 21h45	Hockey libre 19h45 à 21h45
Fermeture 22h00						

IMPORTANT : Veuillez prendre note que pour des raisons de sécurité, lors des périodes de hockey libre, le port du casque avec protecteur facial (grille ou visière) ainsi que le protège-cou sont obligatoires pour les moins de 18 ans et fortement recommandé pour les plus de 18 ans.

Activités pour enfants de 12 ans et moins : Pour vous inspirer un peu, voici une liste à cocher d'idées d'activités à faire avec votre enfant durant cette période et qui aide au développement de l'enfant :



Je suis disponible pour vos suggestions, commentaires ou répondre à vos questions :
loisirs@pointe-aux-outardes.ca

STATIONNEMENT – ROND-POINT

La municipalité demande aux citoyens et aux visiteurs, de ne pas se stationner au giratoire situé en avant de l'entrée du Parc Nature, cela est nuisible pour les transports locaux, aux autobus ainsi qu'au déneigement de la voie publique.

Vous pouvez vous stationner sur le long de la clôture tel qu'illustré sur la photo prise ci-dessous.



À COLORIER



SERVICE D'URBANISME

INSPECTEUR EN BÂTIMENT



Vous prévoyez faire des rénovations ou autres travaux, vous aurez besoin d'un permis. À cet effet, prévoir un délai puisque l'inspecteur dispose de 30 jours pour émettre le permis.

Prenez note que tous les formulaires de demande de permis sont sur le site Web de la municipalité <http://www.pointe-aux-outardes.ca/urbanisme-et-environnement> à l'onglet « Service aux citoyens » et puis « Urbanisme et environnement ». Vous pouvez

également vous les procurer au bureau municipal. Il suffit de compléter le formulaire de demande et de nous le faire parvenir.

Afin d'accélérer l'émission du permis, nous vous demandons de prendre en considération les renseignements suivants :

- Nom, adresse, lieu des travaux et numéro de téléphone ;
- Plan, croquis, photos de votre construction, agrandissement ou rénovation ;
- Dessiner sur un papier l'emplacement des nouveaux travaux ou l'ajout à la construction existante ;
- Indiquer la dimension de la construction ;
- Indiquer les matériaux utilisés ;
- Qui effectue les travaux ?
- Quand débiteront les travaux ?

S'il y a d'autres informations à demander ou si le permis est prêt, l'inspecteur en bâtiment communiquera avec vous.

PROGRAMME RÉNO-RÉGION

PROGRAMMATION 2021-2022
JUSQU'AU 31 MARS 2022



Votre résidence nécessite des réparations majeures ?

Vous êtes propriétaire-occupant ?

Votre revenu est limité ?

Le programme RénoRégion peut vous être utile !

L'aide financière peut atteindre 95 % du coût des travaux admissibles, sans toutefois dépasser 12 000 \$.

Cette subvention est versée seulement lorsque les travaux sont terminés. Le pourcentage de l'aide varie selon le revenu et la taille du ménage.



Le propriétaire n'est pas tenu de corriger l'ensemble des déficiences relevées sur son bâtiment. Il doit accorder la priorité aux déficiences qui touchent la sécurité ou la santé des occupants en rapport avec au moins un des éléments suivants : la structure, la charpente, la plomberie, le chauffage, l'électricité et la sécurité-incendie. Le coût minimal des travaux de réparations doit être de 2 000 \$ et plus.

Vous devez faire exécuter vos travaux par un entrepreneur qui possède une licence appropriée de la Régie du bâtiment du Québec.

La Société d'habitation du Québec administre ces programmes et en confie l'application à l'échelle locale aux Municipalités régionales de comté (MRC).

IMPORTANT : Tous les travaux exécutés avant d'avoir obtenu le certificat d'admissibilité émis par la MRC ne sont pas admissibles.
Formulaire de demande disponible au bureau municipal

Pour information : M. Jimmy Blouin 418-589-9594 poste 239
jimmy.blouin@mrcmanicouagan.qc.ca

TRAVAUX PUBLICS



LUMIÈRES DE RUE - SIMPLE RAPPEL

Si vous avez connaissance que des lumières de rue sont défectueuses dans votre secteur, veuillez en aviser la municipalité.

BAC BLEU ENDOMMAGÉ

Le bac bleu servant à la collecte sélective demeure la propriété exclusive de la Régie de gestion des matières résiduelles, **dès que vous remarquez un bris, veuillez immédiatement aviser Mme Noëlla Huard au 418-589-4557.**

N'essayez pas de le réparer vous-même.



RAMONAGE DE CHEMINÉE



Avez-vous nettoyé votre cheminée pour la prochaine période hivernale ? Sachez que la municipalité est en mesure de vous prêter des brosses pour le ramonage de votre cheminée. Il vous suffit de communiquer au 418-567-2203.

Vous aimez profiter de la chaleur et de l'ambiance de votre foyer au bois les soirs de grands froids ? Ce plaisir vient toutefois avec l'obligation d'effectuer le ramonage de la cheminée tous les ans.

Chaque bûche brûlée laisse des traces de suie et de goudron d'où la création de créosote (formée par la condensation de gouttelettes de goudron sur les parois).

SURPRESSEUR – LUMIÈRES ALLUMÉES

Également, si vous avez connaissance que les lumières du surpresseur, situé entre le 111 et le 113, chemin Principal, sont allumées, veuillez s.v.p. en aviser la municipalité.



PETIT RAPPEL



Bacs d'ordures et recyclage

Nuisance aux opérations de déneigement

Situation problématique

concernant la collecte des ordures et du recyclage. Les bacs roulants doivent être placés à la limite de votre propriété, de manière à ne pas empiéter sur la voie publique, incluant l'accotement, et ce, la veille du jour prévu de la collecte.

Merci de votre collaboration

COMMANDITE GLISSADE



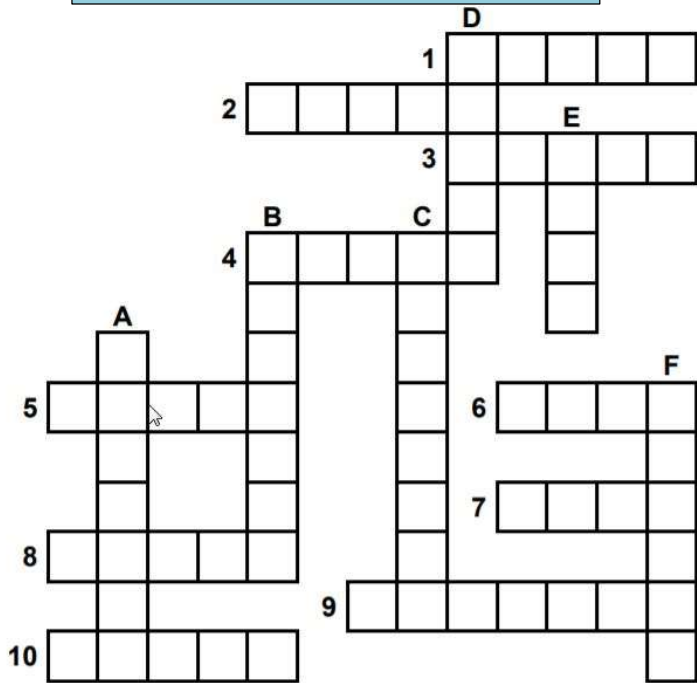
REMERCIEMENT Merci à Transport DFG

pour la réalisation de la glissade situé au Centre des loisirs. Grâce à votre générosité, vous avez contribué au franc succès de celle-ci.

Crédit photo : Sébastien St-Jean

JEUX - DIVERTISSEMENT

MOTS-CROISÉS



HORIZONTALEMENT :

- 1 – Il a les mêmes parents que toi, c'est donc ton.....
- 2 – Il a un an de moins que toi donc c'est lui le plus.....
- 3 – Il ne se sent vraiment pas bien. Le docteur va venir car il doit être..
- 4 – Ce n'est pas une femme, c'est un.....
- 5 – Elle a les mêmes parents que toi, c'est ta.....
- 6 – Il a beaucoup de force physique, il est très
- 7 – C'est agréable à voir, c'est.....
- 8 – Ton grand-père a vécu longtemps. Il est très.....
- 9 – Il fait beaucoup de bruit. Il est.....
- 10 – Il n'est vraiment pas très grand. Il est.....

VERTICALEMENT :

- A – La fille de ton oncle est ta
- B – Il est content, satisfait. Il est vraiment.....
- C – On le met avant le nom d'un homme pour être poli.
- D – Ce n'est pas un homme, c'est une
- E – C'est désagréable à regarder, c'est
- F – Il a du chagrin, de la peine. Il est

À COLORIER



SUDOKU

			5	4		7		6
	3	5						
	8	6				3		
	1							
9		7			5	2		
			2	7				
		2	9			5	6	
6	9		7	5				2
							1	4

LABYRINTHE



MOTS CACHÉS : FLEUVE (7 lettres mélangées)

S	U	D	N	I	R	P	E	I	N	D	R	A	L
I	R	U	O	S	S	I	M	R	E	G	I	N	A
A	M	O	U	R	E	L	U	T	S	I	V	N	R
R	M	I	P	P	I	S	S	I	S	S	I	M	U
Z	E	A	N	T	U	A	C	S	E	H	U	O	O
E	E	S	N	N	O	D	E	R	R	E	Q	D	A
Z	O	P	Y	A	O	O	N	A	S	N	L	A	A
E	T	A	R	H	P	U	E	E	E	O	A	R	E
B	I	E	N	N	O	R	A	G	I	H	D	O	M
M	G	M	E	R	I	O	L	A	N	R	A	L	M
A	R	E	B	U	N	A	D	T	E	A	U	O	O
Z	E	E	B	L	E	A	G	L	O	V	G	C	S

GUADALQUIVIR
 MISSISSIPPI
 EUPHRATE
 COLORADO
 MISSOURI
 VISTULE
 GARONNE
 ZAMBEZE
 PANAMA
 ESCAUT
 DANUBE
 DNIEPR
 GANGE
 SOMME
 NIGER
 AMOUR
 TIGRE
 DOURO

SEINE
 LOIRE
 INDUS
 RHONE
 VOLGA
 OURAL
 RHIN
 TAGE
 YSER
 ODER
 ELBE

INN
 AA
 PO



ANNONCES



25 ans

CAFÉS-RENCONTRES MOIS DE MARS

Pour les personnes qui seraient désireuses d'être accompagnées et guidées pour bien vivre le deuil d'un être cher.

L'Arc-en-ciel est là pour vous accompagner dans cette épreuve.



QUAND

Les lundis 7, 14, 21 e 28
dès 19 h 00

LIEU

à confirmer

**Vous devez nous aviser de votre
intention d'être présent auprès
de Brigitte 418-296-9725**

Nous vous invitons à visiter
notre page Facebook :



L'Arc-en-ciel entraide face au deuil



25 ans

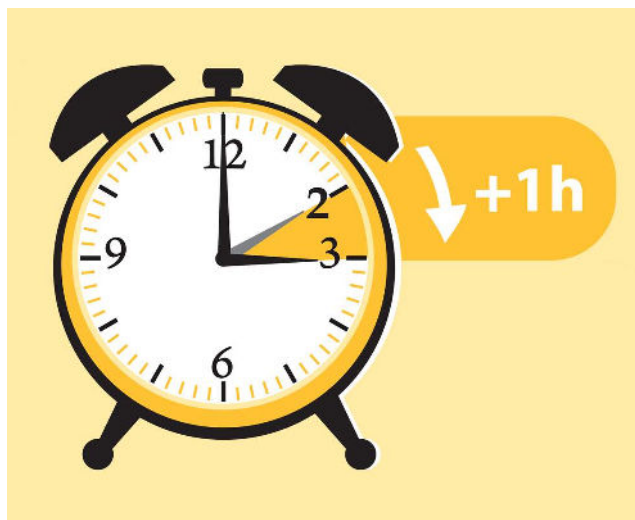
Calendrier des 11 rencontres Hiver-Printemps 2022

Date	Thèmes
22 février	Rencontre d'information
1 ^{er} mars	Raconter l'histoire du deuil
8 mars	Ma relation avec la personne décédée
15 mars	Nommer ses résistances, exprimer ses émotions
22 mars	Prendre conscience de sa colère et l'exprimer
29 mars	Exprimer et transformer sa culpabilité
5 avril	Prendre soin de soi
12 avril	Ma dynamique de support
19 avril	Découvrir un sens à sa perte
26 avril	Le pardon
5 mai	L'héritage

Animatrice : Brigitte Lavoie au 418 296-9725

*On demande de l'informer si vous devez vous absenter à une de ses rencontres.

CHANGEMENT D'HEURE



Dimanche, le **13 mars** prochain, nous passerons à l'heure d'été.

À 3 heures du matin, il faudra avancer d'une heure. Il sera alors 4 heures.

De plus, saviez-vous que chaque année, il est recommandé de **vérifier le bon fonctionnement de vos détecteurs de fumée** au moment du changement d'heure ?

CAPSULES : PRÉVENTION INCENDIE

LE FOYER A L'ÉTHANOL

Les foyers à l'éthanol sont de plus en plus utilisés pour créer une atmosphère chaleureuse, surtout depuis que certaines municipalités interdisent l'installation de nouveaux foyers au bois sur leur territoire. Cependant, il faut se rappeler que ces appareils sont décoratifs et ne doivent pas être utilisés pour chauffer une pièce.



Les foyers à l'éthanol sont susceptibles de provoquer de graves brûlures, des intoxications au monoxyde de carbone et des incendies. Soyez prudent et gardez un maximum de distance entre vous et l'appareil lors de l'allumage.

Assurez-vous que votre résidence est munie d'un détecteur de monoxyde de carbone (CO) ainsi que d'un extincteur portatif adéquat et en bon état de fonctionnement.

Mesures de sécurité pour les foyers à l'éthanol



L'éthanol, aussi appelé bioéthanol, est un liquide inflammable et volatil. À température ambiante, il peut produire des vapeurs irritantes et inflammables. Ces vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air et, en concentration suffisante, elles risquent de s'embraser au contact d'une flamme.

Voici quelques mesures de sécurité à adopter afin de profiter pleinement de votre foyer décoratif en toute sécurité :

- Choisissez un foyer à l'éthanol qui satisfait aux normes canadiennes. Exemples d'étiquettes de certification apposées sur les foyers à éthanol et qui attestent de leur conformité à la norme canadienne.
- Utilisez toujours l'éthanol recommandé par le fabricant du foyer puisque l'appareil a été conçu pour être utilisé avec un type d'éthanol déterminé.
- Privilégiez l'utilisation d'un long briquet ou de longues allumettes afin de garder un maximum de distance entre vous et l'appareil lors de l'allumage.
- Ne remplissez jamais un brûleur encore chaud. Laissez refroidir l'appareil ou attendez au moins 15 minutes avant de procéder.
- Gardez à distance tout article de fumeur ou objet à flamme nue (allumette, chandelle, briquet, etc.)
- Entrez l'éthanol de façon sécuritaire, hors de la portée des enfants et loin de toute source de chaleur.



CAPSULE SANTÉ

LE DÉFI J'ARRÊTE, J'Y GAGNE !

Le *Défi J'arrête, j'y gagne !* est une vaste campagne québécoise qui a lieu chaque année depuis 23 ans. Elle invite les fumeurs qui sont prêts à arrêter de fumer, à passer à l'action.



L'engagement : ne pas fumer pendant 6 semaines, soit du **7 février au 20 mars 2022**.
Participez au Défi à votre façon : seul, avec l'aide d'un parrain ou d'une marraine non-fumeur ou bien avec un autre fumeur qui souhaite aussi arrêter.

Vous courez la chance de remporter :

- 5 000 \$ en argent comptant
- Une carte-cadeau de 250 \$ offerte par Jean Coutu

Pour plus d'information ou pour s'inscrire communiquer avec la Ligne 1 866 j'arrête (527-7383) ou rendez-vous à l'adresse suivante :
<https://defitabac.qc.ca/fr>

CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX

PRISE DE SANG ET SOINS INFIRMIERS : Pointe-aux-Outardes



Pour prendre rendez-vous, vous devez téléphoner au numéro **418-567-2274 (poste 0)** et laisser votre nom et numéro de téléphone ou encore vous **présenter à la réception du Centre intégré de santé et de services sociaux de Chute-aux-Outardes, du lundi au jeudi entre 8 h 30 et 11 h 45.**

Horaire du service : **Municipalité de Pointe-aux-Outardes** située au 471, chemin Principal. Tous les mardis de 8 h 00 à 9 h 45

En ce qui concerne les mesures sanitaires.

Prendre note que vous devrez suivre les consignes qui vous seront données lors de votre prise de rendez-vous.

DÉFI SANTÉ



Le *Défi Santé* devient TOUGO...

Une toute nouvelle plateforme web, 100% québécoise, qui propose encore plus de contenus originaux. De l'information et des outils de qualité, élaborés par des experts, dans des formats variés. *Tout ça, gratuitement et à l'année !*

BOUGER PLUS :

Bouger plus, est de s'activer 30 minutes par jour... et même plus! C'est stimuler son cardio, renforcer ses muscles et effectuer des exercices d'assouplissement. En fait, c'est saisir toutes les occasions de bouger au fil de la journée, seul ou avec d'autres: au travail, à la maison, pendant les loisirs ou les déplacements. Et c'est trouver comment ajouter du mouvement à son quotidien, quelle que soit la saison et dans le plaisir, sans oublier d'aller dehors !

MANGER MIEUX :

Manger mieux, c'est donner plus de place aux fruits et aux légumes, inclure dans son menu une variété d'autres aliments gagnants tels que les grains entiers et les protéines végétales, sans oublier de faire de l'eau sa boisson numéro 1. C'est prendre l'habitude de cuisiner davantage avec des aliments peu transformés tout en limitant le gaspillage. C'est par ailleurs aussi ne pas oublier de prendre une pause pour manger, partager ses repas avec d'autres loin des écrans et, surtout, savourer !



SE SENTIR BIEN :

Se sentir bien, c'est nourrir toutes les sphères de sa vie (travail, amour, loisirs) en s'assurant de ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier. C'est être mieux outillé pour faire face aux exigences du quotidien, gérer son stress, bien dormir et avoir des relations enrichissantes avec les autres... et avec soi-même! Et c'est aussi une invitation en toute simplicité à apprivoiser la gratitude, la relaxation, la respiration et toute autre approche accessible pour prendre soin de soi.

MATIÈRES RÉSIDUELLES CALENDRIER 2022



- Ordures : lundis
- Recyclage : vendredis
- Installations fermées

Mars				
L	M	M	J	V
	1	2	3	4
7	8	9	10	11
14	15	16	17	18
21	22	23	24	25
28	29	30	31	

Avril				
L	M	M	J	V
				1
4	5	6	7	8
11	12	13	14	15
18	19	20	21	22
25	26	27	28	29

RECYCLAGE

CONTENANTS • EMBALLAGES • IMPRIMÉS

Papier et carton non souillés (défaire les boîtes)

Contenants multicouches (lait, jus et autres avec ou sans bouchon)

Feuilles (en boule) et assiettes d'aluminium

Métal

Sacs de plastique accumulés dans un sac transparent fermé

Emballages et contenants de plastique (numérotés de 1 à 7, **sauf 6**)

Pots et bouteilles en verre (avec ou sans étiquette)

ÉCOCENTRE

POUR UNE 2^e VIE

3 TONNES GRATUITES PAR ANNÉE = 8 X POIDS

Appareils réfrigérants

Appareils informatiques et électroniques

Matériaux de construction et de rénovation

Fluorescents et batteries

Pneus

Résidus domestiques dangereux

Meubles et autres articles en bon état

ENCOMBRANTS EN FIN DE VIE

Appareils électriques non fonctionnels

Électroménagers non fonctionnels

Matelas, sommiers, tapis et meubles non réutilisables

4 m² par adresse maximum

Débris dans un sac transparent

Branches en ballots ficelés (1 m de long maximum)

Résidus de construction et de rénovation (1 m³ max.)

Équivaut à un chargement de camionnette

UNIQUE AU QUÉBEC!
Créations • Produits zéro déchet • Réemploi

HORAIRE (sujet à changement)

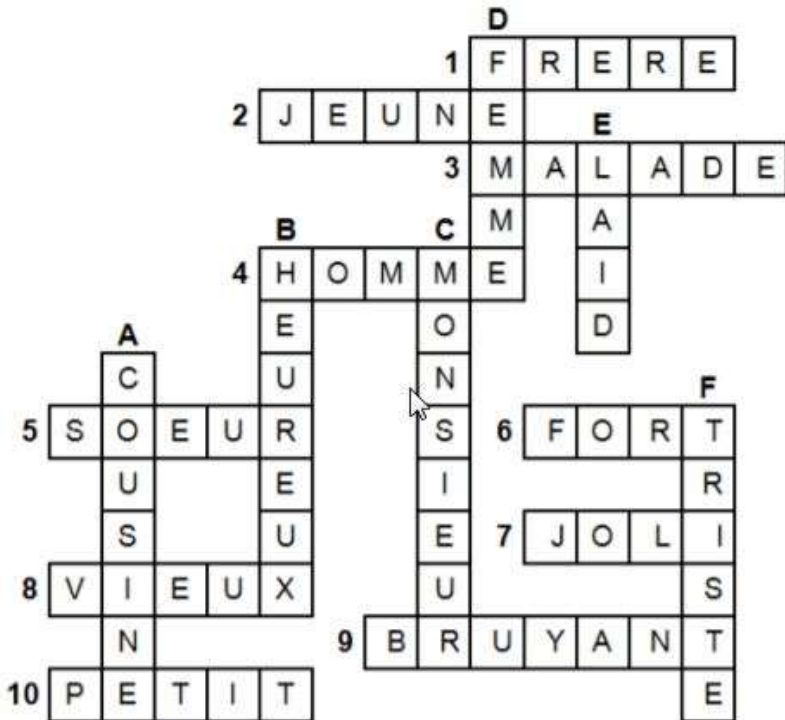
ÉCOCENTRE DE BAIE-COMEAU
Mardi au samedi • 8 h à 16 h

MAGASIN DE RÉEMPLOI PHASE 2
Mardi au samedi • 9 h à 16 h

ON EST MÛR POUR LE COMPOST, LE BAC BRUN BIENTÔT CHEZ VOUS.

RÉPONSE : JEUX – DIVERTISSEMENT

MOTS-CROISÉS



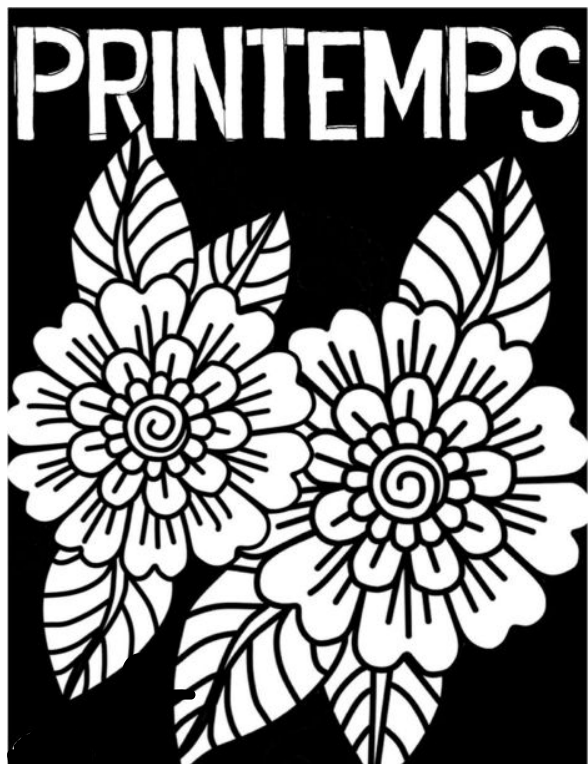
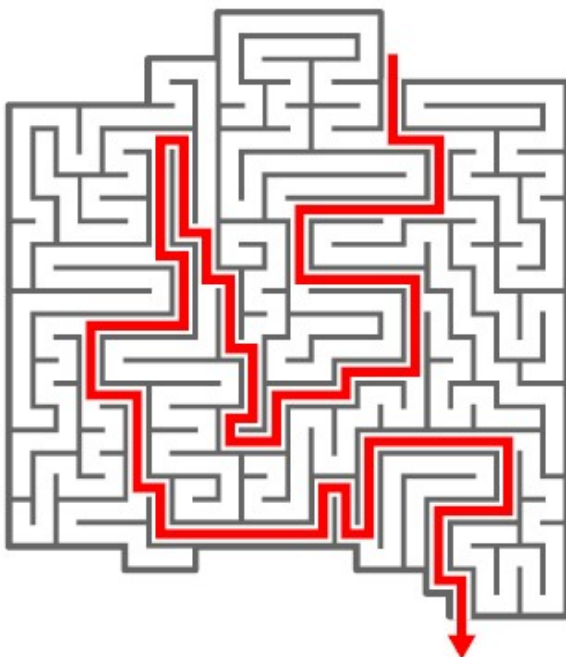
MOTS-CACHÉS – 7 LETTRES

AMAZONE

SUDOKU

1	2	9	5	4	3	7	8	6
7	3	5	8	6	9	4	2	1
4	8	6	1	2	7	3	5	9
2	1	3	4	9	8	6	7	5
9	6	7	3	1	5	2	4	8
8	5	4	2	7	6	1	9	3
3	4	2	9	8	1	5	6	7
6	9	1	7	5	4	8	3	2
5	7	8	6	3	2	9	1	4

LABYRINTHE



BINGO



Télévision Régionale
de la Péninsule inc.

BINGO TÉLÉ
TOUS LES JEUDIS À 19 H 00
2600\$



Livrets : 10\$ Bonanza : 1\$
Licence : 202107030371-01

1. Bingo ordinaire/ 2 bingos après 10 balles	CARTE BLEUE	200\$
2. Tour du free	CARTE ORANGE	250\$
3. Bingo ordinaire/ 2 bingos après 10 balles	CARTE VERTE	200\$
4. TOUR EN X	CARTE JAUNE	300\$

INTERMISSION 5 MINUTES

TOUR BONANZA 3 BINGOS (2 BALLES FRIMÉES) 350\$

5. 1 ^{ère} CARTE PLEINE	CARTE ROSE	1000\$
2 ^{ième} CARTE PLEINE		300\$

TOTAL DES PRIX

2600\$

Réclamation des prix : Les gagnants se présentent avec la feuille complète à la TVRP, au 113 rue Vallilée à Chute aux Outardes, le vendredi de 9h à midi et sur les heures d'ouverture.

Point de vente : (TVRP) Télévision régionale de la Péninsule, 113 rue Vallilée à Chute aux Outardes.

Pour de l'info : 418 567 2650

TABLE DES MARÉES



VOICI L'HORAIRE DES MARÉES POUR LE

MOIS DE MARS

Day	Time	Metres	Feet	jour	heure	mètres	pieds	Day	Time	Metres	Feet	jour	heure	mètres	pieds
1	0053	2.7		9	0603	3.0		16	0057	2.6		24	0555	3.4	
	0642	0.4			1232	0.9			0646	0.7			1233	0.6	
TU	1307	3.7		WE	1828	2.3		WE	1305	3.3		TH	1831	2.4	
MA	1941	0.1		ME				ME	1929	0.4		JE			
2	0138	3.0		10	0009	1.0		17	0130	2.9		25	0016	0.8	
	0732	0.1			0652	2.8			0725	0.4			0655	3.2	
WE	1353	3.8		TH	1339	1.1		TH	1341	3.4		FR	1354	0.8	
ME	2019	0.0		JE	1925	2.1		JE	1958	0.3		VE	1946	2.2	
3	0218	3.2		11	0059	1.2		18	0202	3.1		26	0129	1.0	
	0817	0.0			0757	2.6			0802	0.2			0814	3.0	
TH	1435	3.8		FR	1517	1.2		FR	1416	3.5		SA	1530	0.8	
JE	2055	0.0		VE	2051	1.9		VE	2028	0.1		SA	2121	2.1	
4	0257	3.3		12	0221	1.3		19	0235	3.4		27	0305	1.0	
	0859	0.0			0923	2.6			0840	0.1			0944	3.0	
FR	1514	3.7		SA	1646	1.2		SA	1452	3.5		SU	1650	0.7	
VE	2129	0.1		SA	2229	2.0		SA	2059	0.1		DI	2247	2.3	
5	0334	3.4		13	0358	1.3		20	0309	3.5		28	0433	0.9	
	0940	0.0			1044	2.7			0919	0.0			1103	3.2	
SA	1552	3.5		SU	1745	1.0		SU	1529	3.4		MO	1749	0.5	
SA	2200	0.2		DI	2336	2.1		DI	2131	0.1		LU	2349	2.6	
6	0410	3.4		14	0510	1.1		21	0345	3.6		29	0540	0.6	
	1019	0.2			1143	2.9			0959	0.0			1203	3.3	
SU	1629	3.2		MO	1826	0.8		MO	1608	3.3		TU	1835	0.4	
DI	2231	0.4		LU				LU	2206	0.2		MA			
7	0446	3.3		15	0021	2.4		22	0424	3.6		30	0036	2.9	
	1059	0.4			0603	0.9			1043	0.1			0634	0.4	
MO	1706	2.9		TU	1228	3.1		TU	1649	3.0		WE	1251	3.5	
LU	2301	0.6		MA	1859	0.6		MA	2243	0.3		ME	1914	0.2	
8	0523	3.2						23	0506	3.6		31	0116	3.2	
	1142	0.6							1133	0.3			0720	0.2	
TU	1745	2.6						WE	1736	2.7		TH	1334	3.5	
MA	2333	0.8						ME	2324	0.5		JE	1949	0.2	

COORDONNÉES – NUMÉROS DE TÉLÉPHONE À RETENIR



MUNICIPALITÉ DE POINTE-AUX-OUTARDES

471, Chemin Principal
Pointe-aux-Outardes (Québec) G0H 1M0

Téléphone : 418-567-2203

Télécopieur : 418-567-4409

Courriel : municipalite@pointe-aux-outardes.ca

www.pointe-aux-outardes.ca

Centre des loisirs :	418-567-2177 poste 1
Pompiers, ambulance, police :	911
Bibliothèque municipale (mercredi soir) :	418-567-2281 poste 5109
Régie de gestion des matières résiduelles :	418-589-4557
Site d'enfouissement :	418-567-3118/418-589-4557
Maison des jeunes :	418-567-1202
CLSC :	418-567-2274
Fourrière municipale (Refuge Le Chapitou) :	418-589-1597

HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL

Lundi	7h45 à 12h00	13h00 à 16h30
Mardi	7h45 à 12h00	13h00 à 16h30
Mercredi	7h45 à 12h00	13h00 à 16h30
Jeudi	7h45 à 12h00	13h00 à 16h30
Vendredi	8h00 à 12h00	Fermé

DATE DE TOMBÉE PROCHAINE PUBLICATION DU CACARDEUR

La date de tombée pour faire parvenir les informations que vous voulez voir paraître dans la prochaine édition du Cacardeur est le 20 de chaque mois.

